



Communiqué des Fédérations CGT, FO, SNUTEFI-FSU, CFE-CGC, SUD de la protection sociale et du service public de l'emploi.

PLUS QUE JAMAIS, RETRAIT DU PROJET MACRON

Le gouvernement vient de rendre public son projet de réforme des retraites par points. Celui-ci confirme l'ampleur des attaques contre le système actuel en supprimant les 42 régimes de retraite existants. Le projet Macron c'est :

- La baisse des pensions

La prise en compte de toute la carrière au lieu des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois va aboutir à la baisse des pensions. De plus, avec une valeur du point qui pourra varier en fonction de la situation économique, cela va conduire inévitablement à l'appauvrissement des futurs retraités et particulièrement les plus précaires et les femmes.

- Travailler plus longtemps

Le premier ministre annonce retirer temporairement l'âge pivot tout en maintenant un âge d'équilibre qui conduira mécaniquement à travailler plus longtemps... l'enfumage est de rigueur dans la communication gouvernementale pour faire avaler la pilule et tenter de faire stopper la grève et la mobilisation.

- Le démantèlement de la Sécurité sociale

Ce projet dans son article 50, prévoit au 01.12.2020, la création de la « Caisse Nationale de Retraite Universelle » dans laquelle fusionneraient la CNAV, les CARSAT et les Régimes Complémentaires... Ce serait la disparition pure et simple de la branche vieillesse et le démantèlement de la Sécurité Sociale.

Les salariés ne sont pas dupes et depuis le 5 décembre, ne cessent de revendiquer le retrait par la grève et les manifestations. Ils se sont d'ailleurs une nouvelle fois fortement mobilisés les 9,10 et 11 janvier dernier.

Dans ce contexte, les Fédérations estiment nécessaire de porter à la connaissance des salariés le contenu du projet de loi dans le cadre d'assemblées générales dans le but d'élargir et d'amplifier la grève.

Les Fédérations appellent à s'inscrire dans les manifestations et rassemblements prévus les 14, 15 et 16 janvier.

Tous en grève et dans l'action les 14, 15 et 16 janvier 2020 pour :

- le retrait du projet Macron/Philippe
- le maintien et l'amélioration de nos 42 régimes de retraite existants, dont le régime général, l'AGIRC/ARRCO, l'Ircantec et le code des pensions civiles et militaires.